

# Une enquête publique dantesque sur l'aménagement de Satory Ouest

L'aménagement de Satory Ouest est en discussion depuis plusieurs années déjà. Une nouvelle étape est enclenchée : jusqu'au 20 juillet se tient l'enquête publique préalable au projet d'aménagement de la zone d'aménagement concertée de Satory Ouest.

Pour les associations qui s'intéressent à la question, il s'agit plutôt d'une « inondation administrative ». Car sur le site de la préfecture des Yvelines, il y a pas moins de 66 documents à consulter... Qui aura le courage de tout lire ?

Pour résumer, cette enquête publique présente ce qui est prévu en termes de construction de logements, d'équipements, la manière dont seront gérées les eaux pluviales, l'assainissement ou encore la trame paysagère, etc. « Nous trouvons

dans ces quelque 2 000 pages des documents que nous avons toujours demandés et qui sont prêts depuis longtemps, regrette Claude Ducarouge, président de Save (Sauvegarde et animation de Versailles et ses environs), associée au projet. Nous avons eu des échanges, des discussions avec l'EPAPS (Etablissement public d'aménagement du Plateau de Saclay) mais souvent, lorsque nous demandions des précisions, nous ne les avons pas. C'est incroyable ce comportement. » Pour Claude Ducarouge, avoir ces documents en amont aurait permis de mieux répondre à l'enquête publique, qui, en plus, se déroule encore une fois en été, lors des vacances scolaires. « Nous allons devoir tout faire dans la précipitation », regrette-t-il.

## Quid de l'échangeur RD91/RN12

De son côté, la Ville ne semble pas très confiante non plus. Lors du conseil municipal du 6 juin, elle a voté une délibération pour faire en sorte que le phasage du projet soit rigoureux et, surtout, qu'il n'y ait pas trop de logements construits avant l'arrivée de la ligne 18 du métro du Grand Paris. « Tant que la ligne 18 n'est pas là, il faut privilégier l'activité économique », souligne François de Mazières. Sur ce sujet, Benoît de Saint-Sernin, conseiller municipal d'opposition, était intervenu : « A-t-on la garantie que l'échangeur de la RD91 va être réalisé ? » Un échangeur essentiel au développement et à l'accès du quartier. « Aujourd'hui, nous n'avons pas encore de garantie, a reconnu le

maire. C'est pour cela que nous votons cette délibération. »

Celle-ci précise en effet : « Il est convenu avec l'EPAPS que les premières constructions immobilières de logements seront conditionnées à la végétalisation préalable des espaces publics, à l'engagement de l'aménagement de l'avenue plantée principale dite mail 60 et de la réalisation du nouvel échangeur RD91/RN12. »

F. C.

▲ L'enquête publique se tient jusqu'au 20 juillet. Le dossier est consultable en ligne sur le site de la préfecture des Yvelines ou au service urbanisme de la mairie.

# Versailles

TOUTES LES NOUVELLES  
MERCREDI 10 JUILLET 2019  
www.78actu.fr

19